

L'Adresse—M. Blais

Voilà pourquoi on en compte une soixantaine. On vient d'ailleurs, pour les prochaines élections, de me faire cadeau de deux supplémentaires. On compte à l'intérieur de ces municipalités de nombreuses PME lesquelles petites et moyennes entreprises ont subi sévèrement la récession de 1981 dont les effets se font encore sentir. Il faudra prendre encore un certain temps avant que nos industriels reprennent confiance en l'avenir. Il nous appartient donc à nous, du gouvernement, de leur redonner cette confiance, et je crois que l'énoncé de l'honorable ministre des Finances a jeté les bases en fait d'un nouveau contrat que l'on pourra conclure avec l'ensemble des Canadiens tant de l'industrie que de la population en général.

Nous croyons, monsieur le Président, que notre désir profond de redonner à l'entreprise privée la place qui lui revient et particulièrement de redevenir le moteur de notre économie permettra à toutes ces petites et moyennes entreprises de la circonscription de Bellechasse, du Québec et du Canada tout entier de se remettre au travail avec encore plus de courage, et que la création d'emplois passera nécessairement par ce chemin. Nous pourrions de cette façon améliorer graduellement notre productivité et, grâce à ces entreprises qui n'ont pas eu peur d'investir dans la recherche, et elles sont nombreuses tant dans ma circonscription qu'ailleurs, le développement, les nouveaux marchés d'exportation, les emplois permanents tant attendus seront créés par cette nouvelle attitude et non pas, comme ce fut le cas dans le passé, par l'intervention toujours plus envahissante de l'État dans la vie de tous les citoyens.

La population canadienne, monsieur le Président, avait besoin de cette bouffée d'air frais et elle se l'est donnée.

Depuis plus d'un an, j'ai parcouru de long en large à la fois la circonscription de Bellechasse et la province de Québec, et je me propose de parcourir le reste du Canada également, y compris la belle circonscription de Capilano dont on nous a donné un bref aperçu tout à l'heure.

J'ai entendu à cette occasion, monsieur le Président, les doléances de notre population. Les gens étaient réellement attristés de voir l'attitude du gouvernement et de ses principaux ténors face aux gouvernements provinciaux. Les gens constataient partout dans quelle situation, pour ne pas dire dans quel pétrin financier, se retrouvait le gouvernement canadien et chacun constatait qu'aucun effort n'était fait de la part du gouvernement canadien à ce moment-là pour une véritable recherche de solutions.

Mais, monsieur le Président, comme on le disait dans la Bible: «... il y eut un soir, il y eut un matin...» et ce matin du 5 septembre dernier, nous l'avons tous dit: Ça va changer.

Les politiques et les orientations annoncées dans le discours du trône par le très honorable premier ministre et dans l'énoncé de politique économique par l'honorable ministre des Finances (M. Wilson) sont de nature à montrer à la population canadienne l'effort sincère et l'exercice particulièrement difficile qui a été fait par tous les membres du Conseil des ministres afin de «couper dans le gras», comme on dit dans le langage populaire, et de réduire de façon importante les dépenses gouvernementales.

Ce n'était pas facile et cet exercice cependant était obligatoire si l'on veut redonner à ce grand pays qu'est le Canada sa véritable place au soleil, et plus particulièrement, sa véritable crédibilité, tant à l'extérieur du pays qu'à l'intérieur dans nos relations avec les autres paliers de gouvernement.

A la suite du discours de l'honorable ministre des Finances, la population canadienne aurait dû s'attendre à ce que tous les députés, sans exception, applaudissent un pareil exercice de courage et de volonté. Ce n'est pas ce à quoi nous avons eu droit cependant. Nous avons entendu quelques grincements de dents et constaté une attitude défaitiste par rapport à l'attitude et aux propositions sérieuses et sincères du gouvernement.

Monsieur le Président, quand j'aurai terminé mon discours dans quelques minutes, j'aurai déjà jusqu'à un certain point battu le record de mon prédécesseur. Beaucoup de gens se rappellent celui qui a représenté la circonscription de Bellechasse jusqu'en 1980, de celui qui était un député du Crédit social; moins de gens se rappellent mon prédécesseur. Alors, son record personnel sera battu lorsque j'aurai terminé mon discours, monsieur le juge, c'est-à-dire, monsieur le Président, c'est une déformation professionnelle, je m'étais pourtant promis d'y faire attention.

Je puis vous dire que la population de Bellechasse, monsieur le Président, avait grandement hâte d'avoir un représentant qui la représente réellement aux Communes.

La députation québécoise, et je conclus là-dessus, dont je fais partie, peut assurer tous les membres du Parlement que nous appuierons sans réserve l'orientation du gouvernement visant à restreindre l'euphorie de dépenses auxquelles nous étions habitués et l'effort courageux que prend et prendra le gouvernement dans les semaines qui vont venir pour faire en sorte que le gouvernement canadien vive enfin selon ses moyens.

M. le vice-président: Y a-t-il des questions ou des commentaires sur le discours de l'honorable député de Bellechasse?

● (1220)

[Traduction]

Fort bien. Nous allons maintenant passer au débat.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je suis fort heureux de participer au débat de l'adresse en réponse au discours du trône. Je félicite les comotionnaires, les députés de Sarnia-Lambton (M. James) et de Montréal-Mercier (M^{me} Jacques) pour les discours qu'ils ont prononcés à l'ouverture du débat.

Je tiens aussi à féliciter le Président pour sa nomination à cette charge fort importante.

J'en profite aussi pour exprimer ma gratitude aux électeurs d'Algoma qui m'ont réélu à la Chambre des communes. C'est une grande circonscription, riche d'histoire, qui a été représentée jadis par le très honorable Lester B. Pearson pendant quelque 19 ans. Les électeurs de cette circonscription ont encore fait preuve d'une sagesse exceptionnelle en réalisant un libéral pour les représenter au cours de la trente-troisième législature du Parlement du Canada. Ils avaient fait de même lors du raz-de-marée Diefenbaker, en 1958.